



FRANÇOISE RAYNAUD  
ET LOCI ANIMA

# L'ANIMISME POST-INDUSTRIEL

---

**« Scrute la nature, c'est là qu'est ton futur. » Cette formule de Léonard de Vinci figure en bonne place parmi les références et principes choisis par l'architecte Françoise Raynaud pour mener à bien ses projets. Ses priorités sont au nombre de trois : l'économie du sol, la construction bioclimatique et la symbiose entre le bâti et son environnement.**

ZAC Rives de Seine à Boulogne-Billancourt, quartier mixte dont loci anima a coordonné l'aménagement (Photo : Jean-Pierre Porcher)

**L**e mur végétal du musée du quai Branly, qui ne s'appelait pas encore Jacques Chirac, inauguré en 2004, fut la première collaboration entre Patrick Blanc et Françoise Raynaud. Le biologiste avait imaginé le moyen de faire pousser toutes sortes de plantes sur des parois verticales. L'architecte lançait alors son dernier chantier en tant que collaboratrice (depuis dix-huit ans) des Ateliers Jean Nouvel, et s'apprêtait à ouvrir sa propre agence. Patrick Blanc se souvient que, rarement,

il avait rencontré une architecte manifestant à ce point la volonté de donner un réel sens à la végétation dans les immeubles : « Sa relation au monde vivant est sincère et profonde. Elle invite la nature plus qu'elle ne l'utilise. Elle ne recourt pas au végétal pour peindre un mur ou un immeuble en vert, elle lui donne une place juste qui ouvre le dialogue entre végétal et architecture. »

D'autres collaborations ont suivi entre le biologiste et l'architecte, toujours sur un mode collaboratif et constructif. Parmi ceux-ci, le siège d'une fédération CFDT, avenue de Flandre à Paris. Un couloir étroit et sombre, une perspective à ouvrir, un entresol qui donne sur la descente du parking utilisée deux heures par jour... Rien n'arrête Françoise Raynaud lorsqu'elle décide d'offrir un jardin aux occupants, pas même les configurations complexes. Elle ne s'arc-boute pas pour autant sur des idées préconçues, mais sait se mettre à l'écoute, travailler dans la concertation, souligne Patrick Blanc qui, pour elle, a trouvé le moyen de faire pousser des plantes sur des enrochements de béton et de créer un « canyon vivant ».

**Faut-il chercher ce besoin impérieux de mêler nature et architecture dans la philosophie de loci anima ?** Françoise Raynaud, qui préfère parler d'une démarche plutôt que d'une philosophie, l'a nommée animisme post-industriel. Le concept traduit les convictions qui l'animent et lui permettent d'avancer en dépit d'une réalité qui semble souvent aller à l'encontre de ses idées. Comme le nom de l'agence qu'elle fonde en 2005, loci anima (l'âme des lieux, en latin), l'animisme post-industriel est autant une provocation poétique qu'une volonté bien réelle de prendre soin

- 1 Immeuble tertiaire Néos, dont les façades sont conçues comme une peau bioclimatique, Montpellier (Photo : loci anima)
- 2 Immeuble mixte, 21 800 m<sup>2</sup>, Manhattan, New York (Photo : loci anima)
- 3 Détail de la façade recouverte de briques, Manhattan (Photo : loci anima)

des lieux, de l'environnement, de la biodiversité et, bien sûr, des gens : « Nous sommes des animaux à sang chaud, ce n'est pas simple de recréer des conditions d'habitat adaptées et confortables pour nous, les humains. Nos corps ont besoin de chaleur et sont de grands consommateurs d'énergie. Il nous faut trouver des moyens en harmonie avec l'économie des ressources et la préservation de l'environnement. »

Consciente des enjeux majeurs auxquels fait face la société, réchauffement climatique et accroissement de la population planétaire, « un déni collectif alors même que nous allons droit dans le mur », Françoise Raynaud accepte les « nécessaires compromis dans un monde régi par l'économie de marché », mais se bat néanmoins pour rester fidèle à ses convictions.

Trois principes guident ses conceptions. Du premier principe qui consiste à économiser le sol disponible et donc à densifier les villes, Françoise Raynaud tire notamment des tours qui maintiennent le rapport au paysage et libèrent des espaces publics généreux. En suivant le deuxième, construire bioclimatique, elle crée des architectures économes en ressources et en énergie et attentives à l'environnement. Enfin, avec le troisième, favoriser la symbiose, l'architecte entend tenir compte de tout ce qui préexiste au projet, de ce qu'il va prendre au site et aux occupants et de ce qu'il va leur apporter. Une sorte de donnant-donnant devra se mettre en place. Pour l'architecte, un projet doit rendre plus aux gens, au quartier, à la ville, qu'il ne leur prend. Il doit contribuer au bien commun.

**Cette dernière conviction, Françoise Raynaud l'a mise en œuvre de manière très poussée à Boulogne, dans la ZAC Rives de Seine**, pour l'aménagement et la coordination d'ensemble d'un quartier mixte logements, bureaux, activités, commerces et équipements sportif et scolaire. Loci anima a fourni le cahier des charges à destination des promoteurs et maîtres d'œuvre de chacun des lots de ce macrolot. Pour ce projet, l'architecte a travaillé avec la paysagiste Claire Gilot (Exit Paysagistes Associés) et Aurélien Huguet, écologue et conseiller en biodiversité. L'îlot urbain est imaginé tel un écosystème où vivent non seulement des humains, mais aussi une faune et une flore endémiques qui doivent trouver ici un habitat spécialement conçu pour elles et particulièrement protégé. Claire Gilot se remémore la collaboration entre loci anima, Aurélien Huguet et elle-même :

« Rarement les architectes ont une telle conscience de la nécessité écologique. Avec Françoise Raynaud, nous avons pu aller jusqu'au bout du concept et être réellement efficaces. Il ne s'agissait pas de prévoir des plantes dans des bacs pour faire joli au moment de la livraison des chantiers ou de planter des carottes sur les toits. Il s'agissait de créer, de manière scientifique, rigoureuse et cohérente avec la géographie, un véritable jalon dans un corridor écologique plus large. »

Le programme qui ressort de la démarche, innovante lorsqu'elle démarre en 2010, précise, par exemple, la manière d'investir les espaces publics, les façades, les toitures, la composition des sols à planter, les végétaux à prévoir, la forme des nichoirs pour oiseaux ou chauve-souris, leur situation, leur orientation, etc. Au-delà du cahier des charges, la paysagiste se souvient que l'architecte a fait en sorte de dégager les moyens nécessaires à sa mise en œuvre et, pour cela, a su convaincre décideurs et financeurs et faire valider des surcoûts loin d'être négligeables. Humains, animaux et espèces végétales colonisent ainsi les lieux depuis 2015. L'emblème de ce programme est le Groupe scolaire de la biodiversité et gymnase (conception Chartier Dalix) placé par loci anima en cœur d'îlot, comme un paysage vers lequel convergent tous les regards des occupants des bureaux et des logements. Avec ce paysage en partage, le projet du macrolot est allé jusqu'au bout de ce qu'il pouvait offrir aux habitants.

**Pour concevoir des bâtiments respectueux de l'environnement, Françoise Raynaud mise davantage sur le bon sens** que sur les normes et labels dont elle déplore une forme de dictature et, d'une certaine façon, l'inutilité : « Je n'ai pas besoin de tableaux Excel pour savoir protéger telle façade du rayonnement solaire, mettre ici des ouvrants, et là des stores... » L'architecte, qui a livré en 2005 la médiathèque d'Angoulême, l'un des premiers bâtiments publics BBC, préfère compter sur l'intelligence environnementale. Un label n'est pas une garantie de performance, explique-t-elle, en citant l'exemple des toitures bardées de panneaux photovoltaïques fabriqués en Chine avec des métaux rares. « Des calculs qui tombent comme une sanction dispensent souvent de la réflexion préalable », déplore-t-elle, très remontée. Sa priorité pour démarrer un projet ? S'imprégner des lieux, en rechercher l'esprit, en comprendre la géographie, observer, s'orienter, connaître le climat, la composition des sols, etc.

Ce préalable lui vient, peut-être, de sa rencontre, lorsqu'elle travaillait aux Ateliers Jean Nouvel et voyageait dans le monde entier, avec Glenn Murcutt, architecte australien et prix Pritzker 2002. Précurseur en matière de construction bioclimatique, il tient compte des vents, de la course du soleil, du climat, de l'orientation, pour concevoir ses bâtiments. En 2013, lors d'une interview à la revue Côté Maison, il précisait : « Une maison se

Un projet doit rendre aux gens, au quartier et à la ville plus qu'il ne leur prend. Ce donnant-donnant contribue au bien commun



2



3



manœuvre comme un bateau, mais la plupart l'ignorent. Quand le vent vient de l'une ou l'autre direction, il faut ouvrir telle ou telle fenêtre. Une habitation n'est pas un objet statique ou mort. C'est un organisme vivant qui doit s'adapter aux besoins de ses habitants. C'est pour cela que mes projets comptent beaucoup de fenêtres, de moustiquaires et de pare-soleil, ajustables ou fixes. »

### Sur la question des normes, Françoise Raynaud laisse aussi parler son côté rebelle :

« **Les normes sont faites pour être détournées.** » Née à Carcassonne, en pays cathare, elle revendique volontiers ses origines, trahies de toute façon par son accent. Sur la terre de ces bâtisseurs, elle découvre, très jeune, les châteaux et cités construits par les Parfaits et apprend ce qu'est l'hérésie. Aujourd'hui, des cathares elle a adopté une alimentation sans produit animal et une forme d'hérésie qu'elle qualifie de positive. « L'orthodoxie n'est pas toujours la seule voie », prévient l'architecte qui aime réfléchir par elle-même et activer son sens critique.

C'est dans cet esprit que loci anima a conçu Néos 1, puis son jumeau Néos 2, deux immeubles tertiaires exposés au soleil de Montpellier, au total 11 000 m<sup>2</sup> de bureaux se développant sous une peau bioclimatique. À Strasbourg, au cœur de l'Eurométropole, associée à DeA architectes, loci anima dépose bientôt le permis de construire d'une tour de logements multimodale. Celle-ci proposera à ses habitants d'entrer ou de sortir de chez eux par un chemin extérieur végétalisé. La hauteur est ici perçue comme un prolongement vertical des espaces végétalisés du rez-de-chaussée, la végétation se répandant dans les étages depuis le sol. Des espaces partagés, à chaque niveau, offrent aux habitants des îlots de fraîcheur et des terrasses ensoleillées selon l'orientation et le moment de la journée, des lieux d'échange, de mobilité active, de promenade avec vue plongeante sur le paysage.

À New York, où Jonathan Thornhill dirige le bureau de loci anima, l'agence livre bientôt une tour mixte de 21 800 m<sup>2</sup> avec 170 appartements, bureaux, commerces et parking automatisé. Mais dans cette ville, la création la plus innovante de Françoise Raynaud est certainement son Tipi Data Center. Le projet, non réalisé mais toujours d'actualité, redéfinit la place du numérique dans la cité. Selon le principe de la symbiose évoqué plus haut, l'architecte considère que les centres de stockage de données numériques doivent redonner à la ville ce qu'ils lui prennent et, une fois encore, participer au bien commun.

Le Tipi Tower, de 100 mètres de diamètre, serait immergé dans les eaux de l'Hudson sur cinq niveaux, ce qui faciliterait le refroidissement des installations de stockage des données. Cette partie totalement étanche supporterait une superstructure de bois d'environ 200 mètres de haut, de forme conique qui, telle une che-

minée, aspirerait la chaleur générée par le data center pour chauffer les espaces supérieurs aménagés. L'empreinte carbone de l'équipement, habituellement catastrophique, se verrait notablement améliorée. Quant au modèle économique, il serait fondé sur la formule de Lavoisier : Rien ne se perd, tout se transforme. Le coût des investissements de la partie immergée serait couvert par les revenus générés par les espaces émergés (bureaux, logements, lieux de culture, commerces, hôtels, etc.).

Pour sa conceptrice, le projet Tipi, une fois décliné dans chaque pays, permettrait de régler en partie la question de la souveraineté de la gestion et du contrôle du stockage des données. Pour Françoise Raynaud, Tipi Tower n'a rien d'une utopie. Le projet relève du bon sens et de l'utilité de l'architecture, d'une vision politique et sociale inclusive et respectueuse de l'environnement, d'un équilibre à rechercher entre la technologie et le bien-être des humains. Ne serait-ce donc pas cela, les valeurs prônées par l'animisme post-industriel ?

**Michèle Berzosa ■**

- 1 Projet Tipi Tower, sur l'Hudson, New York ; la partie immergée de la structure accueille un data center (Illustration : loci anima)
- 2 La superstructure du Tipi, hauteur 200 mètres, peut accueillir espaces publics, bureaux, logements, commerces (Illustration : loci anima)
- 3 Françoise Raynaud (Photo : Jean-Marc Gourdon)

